

**DIRECTION DE LA PLANIFICATION**

**TRAVAUX PREPARATOIRES DU IX° PLAN**

*Phase - diagnostic*

**PROGRAMME D'EMPLOI**

*FICHE TECHNIQUE N° 39*

Octobre 1995

Avec la montée du chômage à la fin des années 70, le Gouvernement du Sénégal a adopté, parallèlement à la restructuration de l'économie, une politique volontariste de relance de l'emploi. La présente note passe en revue certaines actions entreprises dans ce cadre.

### **A. Le Plan d'Action pour l'Emploi**

Dès 1985, le Gouvernement a adopté un Plan d'Action pour l'Emploi autour des axes suivants:

- **la recherche d'une plus grande flexibilité du marché travail** : les principales mesures ont concerné la réforme du Code de Travail permettant aux entreprises de recruter directement sur le marché du travail ou en recourant à de bureaux de placement.
- **la mise en place de systèmes d'insertion et de réinsertion** : cela s'est traduit par la mise en place des fonds spéciaux dont certains n'ont pas duré très longtemps. Il s'agit du :
  - \* Fonds Spécial de Réinsertion (FSR) qui a été créé en 1986 pour un montant de un million de \$. Ce fonds a été supprimé en 1988, en raison de ses faibles performances (17 projets ont été financés) ;
  - \* Fonds National de l'Emploi (FNE) qui a été créé en 1987 pour financer les projets en faveur de diplômés de l'enseignement supérieur, les salariés du secteur public/privé touchés par les licenciements, les émigrés et les agents des services de l'Etat. Ce fonds a financé 56 projets et créé près de 700 emplois ;
  - \* Fonds Spécial pour les micro-projets, créé en 1988, qui a été réservé aux chômeurs. Il visait le financement d'opérations d'auto-emplois dans le but de réduire le nombre de chômeurs. Les résultats de ce fonds semblent n'avoir pas été à la hauteur des objectifs affichés ;
  - \* Fonds National de Requalification, initié en 1988 dans le cadre des mesures d'accompagnement de la restructuration du secteur industriel, a touché les déflatés du secteur industriel. Le montant du financement de ce fonds est de 2 millions de S.
- **la recherche d'une meilleure adéquation formation-emploi** : la concrétisation de cet axe s'est traduite par la création de l'Office Nationale de la Formation Professionnelle (ONFP) en 1988 pour, à la fois, aider les organismes publics et privés dans les programmes de formation et suivre les études sur l'emploi et la qualification professionnelle.
- **la promotion d'une politique d'emploi décentralisée** à travers un travail de suivi dans les régions.

## **B. Les travaux HIMO : l'expérience de l'AGETIP**

Dans un souci d'atténuer certains effets pervers du PAS, un programme d'actions de génération de revenus et de création d'emplois par le biais des travaux Haute Intensité de Main d'Oeuvre dans le milieu urbain a été initié dès 1989. Une agence d'exécution AGETIP, dans le cadre d'un financement essentiellement Banque Mondiale, a été créée. Les principaux secteurs d'intervention se limitaient à la réhabilitation et à l'entretien d'infrastructures urbaines en étroite collaboration avec les communes en confiant les travaux à des entreprises locales. Le coût total de ce programme est de 33 millions de \$ dont 20 millions \$ sur financement IDA.

Les résultats de ce programme (au 31/08/1994), pour près de 660 projets, se résument à la création de 3.000 emplois permanents et plus de 2 millions de journées de travail temporaire. Le coût moyen par projet réalisé est de 28 millions F CFA. Le nombre des entreprises ayant bénéficié des marchés AGETIP est 435. Le salaire moyen payé par les divers chantiers est de 45.000 F CFA. Les réalisations ont concerné surtout les infrastructures sociales et les travaux de curage de canaux et d'assainissement. La majorité de ces travaux se trouvait dans le milieu urbain. L'absence d'une véritable évaluation en termes d'impacts et d'effets des projets AGETIP au niveau sectoriel et à l'échelle spatiale permet difficilement de mesurer les effets d'entraînement des investissements réalisés. Mais l'état d'exécution des projets indique que la composante projets productifs est insignifiante par rapport à la masse globale des investissements réalisés.

Dans le cadre du Fonds Spécial de Développement de la Coopération Française CFD mis en place après la dévaluation, l'AGETIP va réaliser un ensemble de travaux à Dakar, Thiès et d'autres localités pour un montant de 2,4 milliards F CFA. Les impacts attendus de ce programme sont la création de 200 emplois permanents et des emplois temporaires.

Par ailleurs, l'AGETIP a commencé à diversifier ses activités dans les domaines du crédit et de la nutrition. En effet, un projet de crédit financé par le FENU pour 2 millions de \$ est en cours d'exécution pour appuyer des PME dans la région de Dakar. Avec la Banque Mondiale, l'agence va exécuter un projet de nutrition communautaire dans trois zones: Dakar, Kaolack et Dourbel. L'AGETIP sera le gestionnaire des fonds et de la supervision des différentes prestations sous-traitées à divers organismes (Instituts, université, ONG, ministère de la Santé,...). Pour les 4 ans à venir, l'AGETIP table sur un portefeuille de financement de 100 millions de \$ US comprenant essentiellement le projet de Nutrition, le volet infrastructures PDRH 1 et 2 et d'autres financements (CFD, BAD,...).

Aujourd'hui, à part l'AGETIP et l'APEX, les mesures en direction de l'emploi sont des conséquences des actions entreprises pour promouvoir le secteur privé. En effet, la promotion de l'emploi dépend pour une large part des mesures édictées pour promouvoir l'investissement et la concurrence.

Parmi celles ci, nous avons :

- la révision de l'article 47 du code du travail en vue d'encourager les investissements privés, tout en respectant les droits fondamentaux des travailleurs ;
- la diminution du coût de constitution des sociétés ;
- l'élargissement du régime franc ;
- le développement de la PME/PMI ;
- l'adoption d'une loi autorisant l'Etat à céder les terrains à un usage autre que celui d'habitation.

Ainsi donc, pour mieux tirer profit des opportunités offertes par la dévaluation, la recherche d'une plus grande flexibilité du marché du travail est devenue incontournable.